CONCOURS DE SECTION

Adultes. — Division d'excellence: La Jeanne d'Arc, de Loos; prix d'excellence : Les Alpins, de Croix; prix d'honneur: La Jeanne d'Arc, de Mouvaux, 1er prix; La Française, de Roubaix, 2e prix; la Saint-Christophe, de Fives, 3e prix ; Division supérieure : La Jeune Garde, de Lille, prix d'honneur; La Saint-Michel, de Tourcoing, 1er prix; La Saint-Michel, de Marquette, 1er prix; La-Vaillante, de Roubaix, 1er prix; La Maxellende, Caudry, 2e prix; La Pro Patria, de Neuville-en-Ferrain, 2e prix ; première Division : La Pro Patria, de Saint-Saulve, prix d'excellence; La Saint-Maurice, de Tourcoing, prix d'excellence; La Jeanne d'Arc, de Roncq, prix d'excellence; La Moulinoise, de Lille, prix d'honneur; La Saint-André, de Saint-André, prix d'honneur; La Jeanne d'Arc, de Tourcoing, prix d'honneur; La Saint-Waast, de Leers, prix d'honneur; l'Etoile du Sud, de Lille, prix d'honneur; l'Espérance, de Lille, prix d'honneur; La Jean-Bart, de Dunkerque, prix d'honneur; La Saint-Michel, de Mouvaux, prix d'honneur; La Saint-Georges, de Tourcoing, prix d'honneur; La Jeune Garde, d'Halluin, prix d'honneur; La Saint-Evrard, de Cysoing, prix d'honneur; La Croisienne, de Croix, 1er prix; La Saint-Michel, de Bousbecque, 1er prix; L'Espérance, de Roubaix, 1er prix; L'Union Madeleinoise, de La Madeleine, 1er prix; La Saint-Maurice, d'Hellemmes, 2e prix; La Jeanne d'Arc, de Roubaix, 2e prix; La Liberté, de Tourcoing, 2e prix; La Saint-Piat, de Seclin, 2e prix; La Jeune Garde, d'Halluin, 2e prix.

Deuxième Division. — La Saint-Michel, de Linselles, prix d'excellence; La Jeanne d'Arc, de Pérenchies, prix d'honneur; La Jeanne d'Arc, de Werrieq, 1er prix; L'Etoile Sportive de Fresnes, 1er prix; L'Abeille, de Roubaix, 1er prix; La St-Eloi, de Mons-en-Barœul, 1er prix; La Saint-Jean-Baptiste de la Salle, Annappes, 2e prix; La Jeanne d'Arc, de Fretin, 2e prix.

Pupilles. — Division d'Excellence: La Française, de Roubaix, prix d'honneur; La Jeanne d'Arc, de Roubaix, 1er prix; Les Alpins, de Croix, 1er prix; La Saint-Christophe, de Fives, 3e prix; Division supérieure : La Jeanne d'Arc, de Mouvaux, prix d'honneur; La Saint-Maxellende, de Caudry, prix d'honneur; La Jeanne d'Arc, de Tourcoing, prix d'honneur; La Saint-Michel, de Tourcoing, 2e prix.

Première Division. — La Saint-Maurice, de Tourcoing, prix d'excellence; La Saint-Michel, de Bousbecque, prix d'excellence; L'Espérance, de Roubaix, prix d'excellence; La Saint-Waast, de Leers, prix d'excellence; La Croisienne, de Croix, prix d'honneur; L'Etoile du Sud, de Lille, prix d'honneur; La Vaillante, de Roubaix, prix d'honneur; La Jean-Bart, de Dunkerque, prix d'honneur; La Saint-Georges, de Tourcoing, prix d'honneur; La Jeune Garde, d'Halluin, prix d'honneur; La Saint-Evrard, de Cysoing, prix d'honneur; L'Espérance, de Lille, prix d'honneur; La Pro Patria, de Saint-Saulve, prix d'honneur; La St-Michel, de Mouvaux, 1er prix; La Moulinoise, de Lille, 1er prix; La Saint-Piat, de Seclin, 1er prix; La Liberté, de Tourcoing, 1er prix ; La Jeanne d'Arc, de Roncq, 2e prix; La Saint-André, de Lille, 2e prix; La Saint-Maurice, Hellemmes, 2e prix.

Deuxième Division. — La Saint-Michel, de Linselles, prix d'excellence; L'Etoile Sportive, de Fresnes, prix d'excellence; La Jeanne d'Arc, de Fretin, prix d'honneur; La Jeanne d'Arc, de Pérenchies, prix d'honneur; L'Abeille, de Roubaix, prix d'honneur; La Saint-Eloi, de Mons-en-Barœul, 1er prix; La Vaillante, de Roubaix, prix d'honneur; La Jeanne d'Arc, de Werrieq, 1er prix; La Jeune Garde, de Lille, 2e prix; La Saint-Jean-Baptiste de la Salle, Annappes, 2e prix.

CONCOURS FACULTATIFS

Pyramides, avec ou sans engins. — Prix d'excellence : La Française, de Roubaix; les Alpins, de Croix; La Jeanne d'Arc, de Loos; La Saint-Maxellende, de Caudry; l'Ecole des Mécaniciens, de Lille; L'Etoile Sportive de Fresnes; La Jean-Bart, de Dunkerque; La Jeanne d'Arc, de Roubaix; La Jeanne d'Arc, de Tourcoing; l'Union Madeleinoise.

Prix d'honneur : L'Abeille, de Roubaix; La Pro Patria, de Saint-Saulve; La Jeune Garde, d'Halluin ; l'Espérance, de Roubaix; La Croisienne, de Croix; La Saint-André, Lille; La Saint-Georges, Tourcoing; La Saint-Waast, Leers; 1er prix : La Jeanne d'Arc, Mouvaux; La Jeanne d'Arc, de Pérenchies La St-Jean-Baptiste de la Salle, Annappes; La Saint-Michel, Linselles; La Saint-Maurice, Hellemmes; La Saint-Michel, Bousbecques; La Jeanne d'Arc, Roncq.

2e prix : La St-Michel, Tourcoing; La Jeanne d'Arc, Fretin; La Jeanne d'Arc, Werrieq ; La Saint-Eloi, Mons-en-Barœul; La Saint-Piat, Seclin; La Saint-Maurice, Tourcoing.

Boxe. — 1er prix : la Jeanne d'Arc, Mouvaux; La Saint-Michel, Linselles; 2e prix : La Jeanne d'Arc Loos; La Saint-Michel, Tourcoing; l'Ecole des Mécaniciens, Lille; L'Etoile Sportive, Fresnes; La Jeanne d'Arc, Fretin La Jean Bart, Dunkerque; La Saint-Piat, Seclin; La Saint-Maurice, Tourcoing ; 3e prix : La Française, Roubaix; La Saint-Maxellende, Caudry; La Saint-Michel, Marquette; La Saint-Waast, Leers; La Jeune Garde, Halluin.

Canne. — 2e prix : Le Jeanne d'Arc, Mouvaux; 3e prix : St-J.-B. de la Salle, Annappes.

Bâton. — 1er prix : La Jean-Bart, Dunkerque; 2e prix : La Saint-Michel, Linselles.

SÉRIES AVEC OU SANS ENGINS

Prix d'excellence : La Jeanne d'Arc, Mouvaux; La Jeanne d'Arc, Loos; l'Ecole des Mécaniciens, Lille; l'Etoile Sportive, Fresnes; la Pro Patria, Saint-Saulve; la Jeanne d'Arc, Roubaix.

Prix d'honneur: Saint-Michel,Tourcoing; Saint-André, Lille.

1er prix : la Maxellende, Caudry; l'Etoile du Sud, Lille; l'Union Madeleinoise; 2e prix: la Vaillante, Roubaix; la Saint-Michel, Bousbecque; St-Maurice, Tourcoing; 3e prix : la Jeanne d'Arc, Werrieq; la Saint-Piat, Seclin; la Jeanne d'Arc, Roncq; la Saint-Waast, Leers.

Clique. — Division d'excellence. Prix d'excellence: la Jeanne d'Arc,Mouvaux; la Jeanne d'Arc, Loos; la Saint-Michel, Linselles; Pro Patria, St-Saulve; Saint-Michel, Bousbecque; Saint-Evrard, Cysoing; Saint-Georges, Merville.

— Division supérieure. — Prix d'excellence : St-Michel, Tourcoing; la Jeune Garde, Halluin.

— Prix d'honneur: les Alpins, Croix; Pro Patria, Neuville; 1er prix: Saint-Michel, Marquette; 2e prix : la Croisienne, Croix.

Première division. — Prix d'excellence : la Française, Roubaix; la Jean-Bart, de Dunkerque; l'Etoile du Sud, Lille; la Saint-Maurice, Hellemmes; Saint-Piat, Seclin; Jeanne d'Arc, Roncq; l'Espérance, Lille; la Moulinoise, Lille; l'Union Madeleinoise, Saint-Waast, Leers.

Prix d'honneur: St-Jean-Baptiste de la Salle, Annappes; Saint-Eloi, Mons-en-Barœul; 1er prix: St-Maxellende, Caudry; St-André, Lille; 2e prix: St-Christophe,, Fives; 3e prix: Jeanne d'Arc, Tourcoing.

Deuxième division.— Prix d'excellence: l'Etoile Sportive, Fresnes; Jeanne d'Arc, Fretin; Jeanne d'Arc, Pérenchies; Jeanne d'Arc, Werrieq; la Liberté, Tourcoing.

Concours de fourriers. — 1re. La Croisienne, de Croix; 2e, La Saint-Vaast, de Leers.

Harmonie Municipale.— Nous avons reçu de la Commission la communication suivante :

Pour couper court à certains bruits tendancieux, la Commission de la Musique municipale fait connaître qu'elle n'a pas eu à refuser son concours pour la fête de gymnastique de dimanche dernier, pour la raison bien simple que sa participation n'a pas été sollicitée.

La Commission profite de l'occasion qui lui est offerte pour faire savoir que, sur la demande de M. Romain Flipo, président de l'Association des Pères de Familles nombreuses, il fut décidé, vendredi dernier, à l'unanimité, d'aller saluer le général de Castelnau à son arrivée à l'Hippodrome, bien que la musique ait eu, l'après-midi, place Thiers, son second concert d'été commandé par la Ville.

A la Fédération Amicale DES Combattants de la Grande Guerre

Groupe de l'U.N.C.

NOS PETITS ORPHELINS EN SUISSE

On nous adresse la communication suivante :

Dans un précédent numéro, nous avons annoncé le départ pour la Suisse, de nos petits orphelins de guerre, dont la santé délicate nécessitait un séjour dans la montagne.

Nous sommes heureux, aujourd'hui, d'annoncer que des nouvelles reçues d'eux, il résulte que tous sont arrivés là-bas, enchantés de leur voyage et en bonne santé.

Au cours du trajet, ils s'arrêtèrent à Dijon durant quelques heures, et là, grâce à l'amabilité [illegible] dévoué, ils profitèrent de la foire de cette ville et assistèrent à une représentation de cirque.

Actuellement leur voyage, ils franchirent la frontière à Pervenchères où la Municipalité au grand complet, leur fit une réception délicate.

Des drapeaux suisses et français leur furent remis et c'est au milieu des acclamations de la population qu'ils furent reçus par les membres du Comité, qui les attendaient sur le quai de la gare.

L'accueil qu'ils reçurent ensuite chez l'habitant est indescriptible.

Voilà ce que nos petits orphelins nous écrivent.

Aussi, nous ne pouvons que réitérer tous nos remerciements aux différents membres du Comité suisse, qui ont bien voulu accueillir et entourer de toute leur sollicitude nos petits orphelins de guerre.

Félicitons, en passant, les dévoués membres du Groupe des Remplaçants, qui se chargent tout spécialement de tout ce qui concerne les enfants de ses membres.

Avis important. — Une dame charitable nous demande si nous pourrions lui envoyer une petite orpheline de guerre, de père et de mère, de 5 à 6 ans environ, orpheline qui serait accueillie et considérée comme sa fille, et qu'elle adopterait ensuite très volontiers. Pour plus amples renseignements et pour inscription, s'adresser au bureau, 41, rue du Hâze.

La fête nationale du 14 juillet

La Commission des fêtes a réparti comme suit les prix qui seront attribués aux lauréats des concours de déclamation et de chant :

Chant. — Genre lyrique. — Concours d'honneur entre médaillés : Prix unique, 60 fr. avec diplôme.

Division d'excellence. — Ténors : 1er prix avec médaille d'argent et diplôme, 50 fr.; 2e, 40 fr.; 3e, 25 fr.; — Barytons : 1er prix avec médaille d'argent et diplôme, 50 fr.; 2e, 40 fr.; 3e, 25 fr.; — Basses : 1er prix avec médaille d'argent et diplôme, 50 fr.; 2e, 40 fr.; 3e, 25 francs.

Première division. — Ténors : 1er prix avec diplôme, 30 fr.; 2e, 20 fr.; — Barytons : 1er prix avec diplôme, 30 fr.; 2e, 20 fr.; — Basses : 1er prix avec diplôme, 30 fr.; 2e, 20 francs.

Deuxième division, sans distinction de catégorie : 1er prix avec diplôme, 25 fr.; 2e, 15 fr.; 3e, 10 francs.

Concours de quatuors. — 1er prix avec diplôme, 80 fr.; 2e, 60 francs.

Concours de duos. — 1er prix avec diplôme, 50 fr.; 2e, 30 francs.

Concours réservé aux dames. — Division unique de classement : 1er prix avec médaille et diplôme, 50 fr.; 2e, 40 fr.; 3e, 25 francs.

Chant. — Genre comique. — Section de comique grime : 1er prix avec médaille, 30 fr.; 2e, 25 fr.; 3e, 20 francs.

Section de comique genre : 1er prix avec médaille, 30 fr.; 2e, 25 fr.; 3e, 20 francs.

Déclamation et comédie. — Concours entre médaillés, genre dramatique et comique : prix unique, 40 fr. avec diplôme.

Genre dramatique. — Section unique : 1er prix avec médaille d'argent et diplôme, 40 fr.; 2e, 30 fr.; 3e, 25 francs.

Genre comique. — Section unique : 1er prix avec médaille d'argent et diplôme, 40 fr.; 2e, 30 fr.; 3e, 25 francs.

Section de comédie : 1er prix avec médaille d'argent et diplôme, 40 fr.; 2e, 30 fr.; 3e, 40 fr.; prix d'encouragement, 20 francs.

Prix d'une valeur de 50 francs en espèces, réservé aux dames.

GROUPE DES MUTILÉS DE TOURCOING ET SES CANTONS. — Le Comité nous prie d'insérer :

Nous rappelons que c'est dimanche prochain, 3 juillet, qu'aura lieu la grande fête sportive, sur le terrain du Sporting-Club Tourquennois de la rue de Varsovie, au profit des Mutilés de Tourcoing. Cette fête sera agrémentée par l'arrivée de la course cycliste de Tourcoing-Dunkerque et par une course de grands mutilés dans leurs petites voiturettes.

Nous portons à la connaissance de nos mutilés, que des carnets de tickets sont à leur disposition et que, comme pour les fêtes précédentes, chaque carnet de 5 tickets vendus donne droit à un numéro pour le tirage des primes. Nous espérons que nos adhérents viendront nombreux retirer ces carnets au siège social.

Nous sommes heureux de faire savoir à nos membres que l'entrée sera entièrement gratuite pour tous les mutilés, sur présentation de la carte d'adhérent munie du cachet du groupe des Mutilés.

Les personnes qui désireraient prendre leurs billets, peuvent dès maintenant en trouver à notre siège, 43, rue du Haze, aux prix mentionnés sur les affiches placardées en ville.

SUCCES AU CONSERVATOIRE DE PARIS D'ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE. — Nous enregistrons avec plaisir les beaux succès obtenus au Conservatoire de Paris par d'anciens élèves de notre Ecole Nationale de Musique, que dirige avec une compétence si autorisée le distingué directeur, M. Charles Eustace.

Classe de trompette : 2e prix, M. Dupisson Désiré, ancien élève de M. Georges Maquet. — Classe de cor : 1er accessit, M. Marquette Alfred, ancien élève de M. Paul Mager. — Classe de hautbois : 1er accessit, M. Peltier Pierre; 2e accessit, M. Delsart Théophile, anciens élèves de MM. Desombre et Rauzeré.

Il est signaler, d'autre part, qu'après concours, M. A. Marquette a été reçu 3e cor aux Concerts Colonne.

Très chaleureusement nous adressons aux jeunes artistes en même temps qu'à leurs distingués professeurs, nos plus sincères félicitations.

A L'EXPOSITION DE FLEURS DU NORD DE LA FRANCE. — Dans le palmarès de cette exposition qui vient de se tenir à Lille, nous relevons le nom de M. Camille Meersseman-Verriest, horticulteur à Tourcoing, qui a obtenu une médaille d'or avec félicitations, pour un lot de roses.

LA FETE DE BIENFAISANCE DES CRIONS, LE 3 JUILLET, AU PROFIT DES ORPHELINS DES ECOLES COMMUNALES. — Nous recevons la communication suivante :

On peut se procurer des carnets-programmes, servant de cartes d'entrée, chez MM. Arthur Nys, place Victor-Hassebroucq, Ch. Beauregard, rue de l'Amidonnerie, 42; C. Ronsmans, rue de la Cité, 9; au Violon d'Or, rue Delobel.

Les enfants de moins de 11 ans, accompagnés de leurs parents, pourront entrer gratuitement.

Un service spécial de tramways Mongy et de cars P sera organisé.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il a été vendu aux Halles, mardi matin, 138 kil. de tomates d'Algérie (bonnes), de 0.80 à 1.80 le kilo; 74 fromages Maroilles gris (bons), à 1.90; 218 kilos abricots du Midi (bons), de 2.00 à 2.60; 507 kilos pommes de terre blanches (triées) de Bretagne, à 0.70 le kilo; 93 kilos Port-Salut (bons) de la Charente-Inférieure, de 5 à 6 fr.; 50 boîtes compote de pommes (bonne) Castillet de Perpignan, à 1.75 la boîte; 30 kilos café brûlé (médiocre), à 4.75 le kilo; 30 caisses corned-beef (bons), Zarade, Canada, 60 fr. la caisse de 48 boîtes; 7 kilos de confiture (bonne) Segers, Belgique, à 7 fr. le kilo; 210 kilos poisson de Boulogne (merluches), bonnes, 148 fr. 50, produit global.

UNE EXTRADITION. — Les autorités belges ont remis aux gendarmes de Tourcoing André Zucca, 24 ans, demeurant à Paris, qui était réclamé par le Parquet de la Seine pour escroquerie.

MOUVAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL vient de se réunir à la Mairie, sous la présidence de M. Dubem, maire.

Personnel municipal. — La discussion s'engage entre les conseillers au sujet des traitements des employés, prévus dans le nouveau statut du personnel. Le Conseil vote les traitements suivants : Secrétaire général, 10.220 fr.; commis principal, 9.120 fr.; premier commis titulaire, 8.120 fr.; deuxième et troisième commis, 7.000 fr.; brigadier de police, 6.640 fr.; gardes, 6.020 fr.; pour la police, il est accordé une indemnité de vêtements et chaussures de 800 fr.; cantonnier, 5.380 fr.; fossoyeur, 5.120 fr. En plus, une indemnité de 45 fr. par mois et par enfant. Les augmentations triennales sont supprimées. Les traitements sont revisables tous les ans.

Budgets et comptes de gestion. — Le Conseil approuve :

Comptabilité communale 1920: Compte de gestion du Receveur et compte administratif du maire: Recettes, 1.589.229 fr. 99; dépenses, 942.287 fr. 81; excédent, 645.942 fr. 18. — Hospice: Budget additionnel 1921, recettes, 70.605 fr. 97; dépenses, 58.295 fr.; excédent, 17.409 fr. 57. Comptes de gestion 1920: Recettes, 134.765 fr. 17; dépenses, 64.297 fr. 99. — Bureau de bienfaisance: Budget additionnel 1921: Recettes, 61.598 fr. 77; dépenses, 60.743 fr. 83; excédent, 846 fr. 141 compte de gestion, 28.175 fr. 80; dépenses, 13.655 fr. 53; excédent, 11.520 fr. 47.

Fête Jean-Macé. — Une discussion assez vive a lieu au sujet d'une demande de subvention pour cette fête dans les écoles laïques.

M. Houdeuys dit que la Commission des finances n'a pas donné d'avis.

M. Bouche préleste contre le vote d'une somme de 600 fr. pour cette fête, à moins qu'elle ne soit destinée à tous les enfants nécessiteux sans exception.

Après quelques échanges de vues, la subvention est votée par 8 voix contre 8.

Secours aux chômeurs. — Une somme de 50.000 fr., à prélever sur celle de 367.000 francs, représentant le disponible de la ville, est attribuée pour les secours aux chômeurs.

Cimetière. — Le Maire donne lecture des conclusions du commissaire-enquêteur, qui est d'avis d'acheter le terrain et de le déclarer d'utilité publique, si le propriétaire ne veut pas le céder à 3 fr. le mètre carré.

M. Desurmont, premier adjoint, se déclare opposé à ce projet et dit que le terrain est trop aquifère.

Finalement, les conseillers, sauf M. Desurmont, qui déclare dégager sa responsabilité, votent l'adoption du projet.

Colonie de Camiers. — Pour éviter une dépense inutile, le Conseil décide de ne pas envisager maintenant le déplacement de délégués à la Colonie scolaire de Camiers.

La séance est levée à 22 h. 30. La séance de huis-clos, qui devait suivre est remise au mardi 28 juin, à 19 h. 30.

REUNION DE LA COMMISSION DES FETES aujourd'hui, mercredi, à 19 h. 30.

Mardi, à 17 h. 30, le Conseil municipal s'est réuni, à huis-clos pour l'examen des question d'assistance.

LA CIRCULATION DES AUTOMOBILES. — La police locale a dressé procès-verbal à charge des propriétaires des autos 6120-D et 3689-D pour excès de vitesse sur le Nouveau Boulevard.

POLICE DE LA CIRCULATION. — Un procès-verbal a été dressé au propriétaire de l'auto 1815-D qui roulait à une allure de 60 kilomètres, boulevard Carnot. Il est rappelé que la vitesse horaire des automobiles dans Mouvaux est 20 kil.

PUPILES DE LA NATION. — Paiement de l'allocation samedi 2, pour les 1er et 2e trimestres 1921.

MARCQ-EN-BARŒUL

LE MONUMENT AUX MORTS POUR LA PATRIE. — Le maire rappelle à ses concitoyens que la souscription publique en vue de l'érection d'un monument à la mémoire des enfants de Marcq-en-Barœul « morts pour la France » est commencée. Il la recommande particulièrement à leur bienveillante générosité.

C'est un devoir pour tous de s'associer à l'érection du monument du souvenir et de prouver toute leur reconnaissance envers ceux qui défendirent la Patrie au prix du plus noble sacrifice.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — En nettoyant un tuyau en cuivre, un apprenti chaudronnier des établissements E. Cornille et Cie, Lucien Ghesquière, 15 ans, demeurant rue de Lille, à Wambrechies, s'est piqué à la main gauche.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni, sous la présidence de M. Edouard Coone, maire.

Aucune observation n'est faite après la lecture du procès-verbal de la précédente réunion. M. A. Taffin est nommé secrétaire de séance.

Le budget additionnel 1921 du Bureau de bienfaisance est approuvé. Il s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 21.971 fr. 94.

Un arrêté du maire fixant le traitement du vétérinaire pour le service d'inspection des viandes est approuvé.

Avis favorable est donné pour « le sou quotidien de poche aux hospitalisés ». La quote-part de la commune sera de 45.65 par an et par hospitalisé.

L'assemblée approuve un vœu demandant que des cartes de circulation à prix réduit sur les lignes de la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing soient mises à la disposition des employés par analogie avec ce qui se fait pour certains ouvriers.

Des demandes d'assistance sont examinées à huis clos.

La séance est levée à 11 h. 30.

« POUR LA PATRIE ». — Nous avons appris avec plaisir que la société de gymnastique et de préparation militaire « Pour la Patrie », qui concourait, dimanche dernier, à Tourcoing, en catégorie supérieure, a obtenu le deuxième prix et que le prix d'honneur a été décerné à sa section de tambours et clairons. Nos meilleures félicitations.

LILLE

A L'ASSOCIATION DE LA PRESSE REPUBLICAINE DEPARTEMENTALE. — L'Association de la Presse républicaine départementale a tenu, dimanche, son assemblée générale annuelle. Notre distingué confrère, M. Emile Ferré, directeur de l' « Echo du Nord », président de l'Association professionnelle des Journalistes du Nord, a été élu membre du Comité, en remplacement de M. Gustave Dubar, décédé.

Nous félicitons M. Ferré du témoignage de confiance qui vient de lui être donné.

OFFICE DES ENTREPRENEURS DU NORD. — La Fédération des Chambres syndicales des entrepreneurs du Nord de la France vient de recevoir du ministre des Affaires étrangères, une lettre dans laquelle celui-ci lui fait part des remerciements les plus vifs de M. Carton de Wiart, premier ministre de Belgique, pour la participation des ouvriers belges à la Caisse de compensation de l'Office général.

On sait en effet que cette Fédération avait décidé d'accorder, à partir du 1er mai à tous les ouvriers du bâtiment et notamment aux ouvriers belges, les allocations familiales de 1 franc par journée de travail et par enfant âgé de moins de 14 ans.

Le ministre termine en disant que, par les soins de M. Carton de Wiart, le beau geste fait par la Fédération, a été porté à la connaissance de S. M. le Roi des Belges.

EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE (toutes races) DES 9 ET 10 JUILLET A LILLE (Palais Rameau). — La clôture des inscriptions. — Le Club Saint-Hubert du Nord est heureux d'informer les intéressés, qu'en raison de nouvelles dispositions prises, il lui est possible d'encore recevoir jusqu'au samedi 2 juillet, les inscriptions de concurrents à son exposition des 9 et 10 juillet; les adresser sans retard, au siège du Secrétariat, 11, corneur Saint-Martin, à Roubaix. L'exposition s'annonce comme un beau succès: plus de 50 races seront représentées et près de 300 inscriptions sont déjà reçues.

CARNET DU JOUR

FIANÇAILLES

— On annonce les fiançailles de Me Philippe Kah, avocat au barreau de Lille, professeur à l'école de commerce de jeunes filles, sous-lieutenant de réserve au 43e R. I., croix de guerre, fils de M. et Mme Kah-Delesalle, de Lille, avec Mlle Marie-Louise Vautrin, fille de M. Camille Vautrin, chef de la 1re section du plébiscite à la Commission interalliée de Haute-Silésie, et de Mme Vautrin-Vaillant.

MARIAGES

— Mardi ont été célébrés :

En l'église Saint-Etienne, à Lille, le mariage de notre sympathique confrère, M. Marcel Polvert, rédacteur au « Réveil du Nord », avec Mlle Beck, de Lille.

Une nombreuse assistance, parmi laquelle on notait plusieurs membres de la presse de Lille, se remarquait à la cérémonie.

En l'église du Sacré-Cœur, à Lille, le mariage de Mlle Yvonne Tourret, fille du colonel Ary Tourret, commandant le 36e régiment d'infanterie, mort au champ d'honneur, le 24 août 1914, et de Madame, née Fauchenr, avec le comte Paul de Barral, décoré de la croix de guerre, fils du marquis de Barral-Montferrat, décédé, et de la marquise, née de Paranague.

— En l'église Saint-Christophe, à Tourcoing, a eu lieu, mardi, à 10 heures 30, au milieu d'une nombreuse assistance, le mariage de M. Adolphe Duguquier, croix de guerre, chevalier de la Légion d'honneur, président du Groupe des Mutilés de Tourcoing, fils de feu M. Adolphe Duguquier et de Madame, née Elisa Lenoir, avec Mlle Marie-Louise Huygevelde, fille de M. Jules Huygevelde, marchand tailleur, et de Madame, née Emilie Gavériaux.

Les témoins étaient pour le marié M. Jules Watteeuw, poète à Tourcoing; pour la mariée, M. Victor Gavériaux, négociant à Mulhouse.

Le consentement des jeunes époux a été reçu par M. le chanoine Leleu, supérieur de l'Institution libre du Sacré-Cœur, qui leur a adressé une délicate allocution.

La messe a été célébrée par Mgr Leclercq, doyen de Saint-Christophe.

Pendant la cérémonie, plusieurs artistes se sont fait entendre, ainsi que la chorale paroissiale.

A la mairie, M. le docteur Leduc, maire, a prononcé à la cérémonie du mariage civil, et, en sa qualité de président d'honneur du Groupe des Mutilés, a félicité les nouveaux mariés et leur a offert une gerbe de fleurs.

Nous présentons nos félicitations et nos vœux de bonheur à M. et Mme Duguquier.

— Le mardi 5 juillet, à 11 heures, en l'église Notre-Dame, à Tourcoing, sera célébré le mariage de Mlle Gabrielle Boulier avec M. Maurice Vandebrouck.

Petite Correspondance

L.F. — Ce ne sont pas des dommages occasionnés par un fait de guerre. Ils ne donnent pas droit à réparation. — **Flocon 2222.** — Si le précédent propriétaire n'avait pas donné congé, c'est de votre congé que part la prorogation. — **Un bon vieux.** — Il faut réclamer une pension alimentaire. Demandez l'assistance judiciaire pour faire le procès. — **Un huissier réintégrant 129.** — Oui, comme locaux à usage professionnel. Il a droit à une prorogation de 2 ans, au cours de laquelle vous ne pouvez pas augmenter son loyer. — **G.M. 31.** — Voyez un avocat. — **Lecteur assidu 124.** — Octobre 1922. — **Z.A.B. 24-1520.** — A l'échéance de la prorogation, dans l'état actuel de la législation, vous devez laisser la maison libre, sans pouvoir proroger à nouveau. — **H.M.V.** — La deuxième est valable, si le premier propriétaire ne vous avait pas donné congé régulier. Si, au contraire, la première a été faite après réception d'un congé, c'est elle qui compte. — **Un concurrent sans le sou.** — Les formalités varient avec chaque administration, suivant les emplois mis au concours. C'est à l'administration intéressée qu'il faut vous adresser guand vous désirez participer au concours. Des avis sont d'ailleurs publiés à l' « Officiel », que vous pouvez consulter à la Mairie. — **Pauvre de guerre.** — Cela dépend des relations que vous avez avec eux. Ce ne peut, en tous cas, que faire plaisir. — **Alcool 9.** — Voyez le Consul de Belgique, à la Mairie de Tourcoing. — **C.D., 401.** — Oui, vous devez vous inscrire au registre du commerce. Avant le 30 juin. — **M.O., bébé pas content.** — Ce congé est régulier. — **Albert 1er.** — 1. La prévenance est régulière; 2. La prorogation ne commencera à courir que de l'expiration du délai-congé que vous avez donné ou que vous donnerez.

D., classe 1920. — 1. Probablement en octobre; 2. Vous suivrez le sort de la classe avec laquelle vous serez incorporé. — **S.L.D.** — 1. Non; 2. Ils peuvent être envoyés hors de France. — **J.C.P.E.** — Oui, s'il s'agit d'une location verbale et s'il n'y a pas délai de 29 jours expiré après réception du congé. — **E.J.** — Suivant les besoins du service. Le délai peut être plus ou moins long, mais on ne peut le déterminer exactement. — **M.L.D.** — S'il s'agit d'une location d'avant-guerre et si le locataire a laissé passer, sans proroger, le délai de 20 jours qui a suivi votre congé, ce locataire ne peut plus proroger. — **P.D., 156.** — Période où tout est doux et facile, mais qui ne dure pas toujours. Allusion aux périodes de la lune qui se suivent, mais ne se ressemblent pas. — **A.D.C., Hem.** — S'il y a prorogation, il ne peut augmenter. — **W.X.Z.** — Voyez le Secrétariat de la Mairie. — **M.H.** — On n'est pas tenu de faire l'acte par notaire. Les frais sont seulement diminués des honoraires du notaire, mais le taux légal d'enregistrement reste le même. — **P'tite propriété.** — Il faut l'appeler devant la Commission arbitrale pour contester sa prorogation. — **Neige des Cévennes 887.** — Si vous n'avez pas été prévenu dix mois avant l'expiration de la période finissant en avril 1920, c'est seulement en novembre 1922 qu'on pourra vous prévenir. Mais votre prorogation allonge votre bail de 2 ans. — **L.D.B. 447.** — C'est à ce même directeur qu'il faudra produire vos justifications. — **Zizi Bambouts 4137.** — C'est à vous à faire des propositions pour les désintéresser. — **Renaix, Belgique.** — Adressez au Ministère de la Guerre, avec prière de faire parvenir à destination. — **Louis 204.** — Oui. — **Lulu et Nénette 72.** — Non, c'est la veuve qui touche et non pas vous.

Un locataire ennuyé. — Oui, il peut vous donner congé. — **J.B., E.** — Voyez le Consul de Belgique à la Mairie de Tourcoing. — **M.D. 21.** — Adressez-vous au Syndicat des Entrepreneurs, 102, Grande-Rue, à Roubaix, ou au Syndicat de Tourcoing. — **Mille fois merci.** — Le Secrétariat de la Mairie examinera votre cas, et vous dira si vous remplissez les conditions voulues. — **Clair de Lune.** — Prenez deux témoins et assignez vous-même au juge de paix, pour faire accepter le paiement. Voyez ce notaire. — **M.C. 87.** — Oui, il y aura vraisemblablement diminution des prix. Mais la deuxième échéance semble vous couvrir suffisamment du retard de cette diminution. — **Un propriétaire embarrassé C.N.C.** — Oui, vous êtes tenu au remploi. Si vous ne remployez pas, vous ne recevrez que l'indemnité de « perte subie » sans les « frais supplémentaires ». — **J.M.B. 22, Tourcoing.** — Vous avez certainement recours contre votre vendeur et pouvez lui réclamer des dommages-intérêts. — **L.L.R.** — 1. Et remplis; 2. 3 mètres. — **N° 315.** — Envoyez une lettre au « Secrétaire de l'Académie royale de langue et de littérature française, à Bruxelles ».

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DES DOMMAGES DE GUERRE DE LILLE

L'évaluation des marchandises au 30 juin 1914 Le prix de vente est admis

Le Tribunal des dommages de guerre de Lille vient de rendre son jugement dans l'affaire plaidée, il y a quelques semaines devant lui, par Me Devaux, représentant le sinistré, et Me Pepiot, représentant l'Administration.

Il s'agissait de décider si les marchandises détruites ou enlevées par faits de guerre, seraient évaluées au prix d'achat ou de revient, ou si elles seraient, au contraire, évaluées d'après le prix de vente au 30 juin 1914. C'est cette seconde thèse que le Tribunal adopte, faisant droit ainsi à la prétention du sinistré.

Il est à noter que cette décision est la première qui tranche cette difficulté et qu'elle va faire jurisprudence.

Le Tribunal dit que le législateur a voulu faire une loi d'équilibre et de réparation intégrale pour donner au sinistré un traitement égal à celui des commerçants et industriels, qui ont subi des réquisitions de l'armée française dans les régions qui n'ont pas été envahies. Les travaux préparatoires, le texte de l'article 13 de la loi du 17 avril 1919, indiquent bien que le législateur a voulu que les pertes de marchandises soient payées d'après le prix de vente. Par ce procédé on ne paie pas un manque à gagner qui serait du préjudice indirect que la loi des dommages de guerre écarte, en principe. En effet, dit le tribunal, le bénéfice que le commerçant devait réaliser sur les objets perdus ou réquisitionnés était imminent et d'après les usages du commerce et les lois commerciales, il y a lieu de considérer comme faisant partie du patrimoine du commerçant la valeur intégrale qu'il peut retirer d'une vente très prochaine de ses marchandises. C'est dans ces conditions que le Tribunal confirme la décision de la première commission cantonale de Roubaix-Nord, présidée par M. Honoré, juge de paix, qui avait statué en ce sens.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — La Tournée Baret donnera les deux comédies « Boubourche » et « Peau la Mère de Madame », à l'Hippodrome, le dimanche 10 juillet, en matinée et soirée.

Casino-Palace. — Jeudi soir, à 8 heures, première représentation des « Fétards ». La location est ouverte 12, place de la Liberté.

CROIX. — Concert d'été. — Voici le programme du concert qui sera donné par l' « Harmonie du Crêt-de-Croix », jeudi 30, à 19 h. 30, sur le kiosque de la Grand'Place : « Le Croix Bleuet », allegro (Van Hoo-andt); « Entrée », ouverture (Andrieu); Mazurka de concert (Jongleur); « Secret d'Ophrette », fantaisie (Furgeot); Défilé, Tambours et Clairons.

WATTRELOS. — La société philharmonique « Les Enfants de la Lyre ». — Voici le programme des morceaux qui seront exécutés au concert du jeudi 30 juin, à 20 h., sur la rGand'Place, par la société philharmonique « Les Enfants de la Lyre » : Allegro militaire (Maquet); « La Fille du Régiment » (Donizetti); Scènes de ballet (Parès); « Le Chemineau » (Leroux); « Valse interrompue » (Montagne).

TOURCOING. — Un concert de l'Orphéon « La Jeunesse Tourquennoise ». — La « Jeunesse Tourquennoise » offre aux familles de ses membres son premier concert d'été, samedi 2 juillet, à 7 heures 45, salle des fêtes de la Maison des Œuvres.

Au programme : « Hymne à la France », de Gounod; « Le Soir », de Gounod; « Hymne à la Nuit », de Laurent de Rillé, par l'Orphéon « La Jeunesse Tourquennoise », Orchestre symphonique et chants par les meilleurs éléments de la société.

TRISTYL-NOYON guérit immédiatement toutes les douleurs de la femme. 1079